

TROPHÉES DU GRANULÉ 2025 : LES COMMUNES LAURÉATES RÉCOMPENSÉES AU SALON DES MAIRES

Paris, le 19/11/2025 - Sur le stand Propellet au Salon des Maires et des Collectivités Locales, s'est tenue hier la remise officielle des premiers Trophées du Granulé, en présence d'élus, de représentants institutionnels et des partenaires du concours.



La remise de prix s'est tenue en présence de :

- **Cyrille Mercier**, président de Propellet
- **Jean-Michel Servant**, délégué interministériel filière forêt-bois
- **Anne-Catherine Loisier**, sénatrice de la Côte-d'Or et présidente du groupe d'études forêt-bois
- **Daniel Gremillet**, sénateur des Vosges et président du Conseil Supérieur de l'Energie
- **Louise Morel**, députée du Bas-Rhin
- **Laurent Croizier**, député du Doubs
- **Philippe Canot**, président Communes Forestières France (partenaire des Trophées du Granulé)
- **Michel Castan**, président Communes Forestières France Nouvelle-Aquitaine
- **Jérôme Mousset**, directeur bioéconomie ADEME
- **François Demarcq**, référent énergie La Fabrique Ecologique



Organisés par Propellet, l'association nationale des professionnels du chauffage au granulé de bois, ces Trophées distinguent les communes engagées dans la transition énergétique avec l'installation de solutions de chauffage au granulé performantes, locales et renouvelables. Cette première édition a permis de révéler huit communes lauréates, réparties en trois catégories selon leur taille, ainsi qu'un prix « Coup de cœur du jury » et un prix Spécial, illustrant la diversité des territoires et des approches.

Les lauréats 2025

Communes de moins de 1 500 habitants

Pruillé-l'Éguillé (Sarthe)

La commune a remplacé ses anciennes chaudières fioul par un système de chauffage au granulé de bois pour la mairie, la salle des associations et l'école.

« C'est une fierté pour nous de démontrer qu'une petite commune peut, elle aussi, agir concrètement en faveur de la transition énergétique » Myriam Martineau, maire de Pruillé-l'Éguillé



Sainte-Croix-en-Bresse (Saône-et-Loire)

La commune a engagé une réhabilitation énergétique complète du bâtiment scolaire du RPI Bruailles/Sainte-Croix-en-Bresse, incluant isolation, ventilation double flux et chaudière à granulé bois.

« Ce nouveau système de chauffage s'intègre dans un programme global de rénovation (isolation, ventilation, menuiseries) qui renforce la performance du bâtiment et limite nos dépenses. »

Joël Culas, maire de Sainte-Croix-en-Bresse



Communes de 1 500 à 5 000 habitants

Krautergersheim (Bas-Rhin)

La Commune a souhaité équiper l'école élémentaire d'un système de chauffage fonctionnel et économe pour remplacer l'ancien système polluant, coûteux et vieillissant.

« La mise en place d'une chaudière à pellets était la solution adaptée à nos besoins et à nos objectifs en raison de son coût plus abordable, son rendement énergétique élevé et sa faible empreinte carbone. »

René Hoelt, maire de Krautergersheim

Saint-Jean-de-Fos (Hérault)

La commune a engagé la rénovation énergétique de trois bâtiments pour sortir du fioul et réduire ses dépenses. Elle a opté pour le chauffage au granulé de bois, une solution plus performante, plus stable et adaptée à ses besoins.

« En tant qu'élu, c'est particulièrement réjouissant de se dire qu'on a mis en place un cercle vertueux. Nos élèves sont bien chauffés, nous avons considérablement réduit notre impact écologique et nous soutenons le développement économique local. » Pascal Delieuze, maire de Saint-Jean-de-Fos



Communes de plus de 5 000 habitants

Barberaz (Savoie)

La commune a rénové la chaufferie gaz obsolète du stade municipal pour la remplacer par une chaudière à granulé de 56 kW, divisant par trois la puissance installée et les coûts énergétiques.

« Cette rénovation porte déjà ses fruits : nos consommations chutent, nos coûts sont maîtrisés et le bilan carbone du bâtiment est en nette amélioration. » Arthur Boix-Neveu, maire de Barberaz



Poitiers (Vienne)

La commune a entrepris le remplacement de chaudières gaz par quatre chaudières à granulé à condensation qui permet une grande modulation de puissance (de 30 kW à 256 kW), avec un pilotage à distance du système de chauffage.

« Au-delà de l'objectif de réduction de consommations énergétiques du site, la municipalité souhaitait mettre en place des chaudières utilisant un combustible renouvelable et à faible émission de CO₂. » Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers

Prix « Coup de coeur » du jury

Saint-Hilaire (Allier)

Pionnière du bois-énergie depuis 2012, la commune a progressivement remplacé toutes ses chaudières fioul et propane par des chaudières aux granulés dans ses bâtiments publics.

« À chaque rénovation de bâtiment, nous améliorons l'isolation, ce qui nous permet d'installer des chaudières bien moins puissantes. Les bénéfices sont directs et concrets en termes de consommation de combustible et en coût annuel du combustible » Olivier Guiot, maire de Saint-Hilaire.



Prix « Spécial » Propellet

Charnècles (Isère)

La commune s'est distinguée par un projet citoyen exemplaire : la mise en place d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie à granulé bois, co-construit avec Forestener et Buxia Énergies, sociétés locales à gouvernance partagée.

« C'est avant tout un projet avec une forte dimension citoyenne ! Il nous a permis de réduire de 90 % les émissions de CO₂, tout en s'appuyant sur un approvisionnement en circuit court auprès d'entreprises locales, garantissant un coût énergétique stable. » Nadine Reux, maire de Charnècles



Plus de détails sur les projets des lauréats 2025



Un signal fort pour la filière du granulé

Avec ces premiers Trophées du Granulé, Propellet et ses partenaires souhaitent valoriser les réussites locales et encourager la reproductibilité de ces initiatives dans d'autres communes. Chaque projet démontre que le granulé de bois est une solution performante, économique et durable, adaptée à toutes les tailles de collectivités.

« Ces réalisations incarnent l'engagement des territoires pour une énergie locale, décarbonée et accessible. C'est une source d'inspiration pour l'ensemble de la filière. »

Éric Vial, délégué général de Propellet

« Le chauffage au bois est une énergie locale qui permet de créer de la richesse dans nos territoires et nous en avons besoin ! Les forêts françaises ont encore beaucoup de capacité de production. »

Daniel Gremillet, sénateur des Vosges

« Bravo à Propellet pour cette première édition des Trophées du Granulé. C'est important de mettre en avant des initiatives locales qui illustrent la cohérence du granulé de bois dans le mixte énergétique français. »

Anne-Catherine Loisier, sénatrice de la Côte-d'Or

« Je défends le chauffage au bois car c'est une énergie vertueuse en tous points. C'était l'énergie d'hier, c'est celle d'aujourd'hui et ce sera l'énergie de demain »

Laurent Croizier, député du Doubs

A PROPOS DE PROPELLET

L'association nationale de référence des professionnels du chauffage au granulé de bois et pellet. Elle regroupe près de 250 professionnels qui s'engagent dans la qualité et le développement de la filière du chauffage au granulé de bois. L'association a été créée en 2008 pour servir les besoins d'une filière en pleine expansion, qui dispose aujourd'hui de 75 usines, produit plus de 2 millions de tonnes de granulés par an et alimente plus de 2 millions de foyers équipés en appareils de chauffage. Le travail réalisé depuis et l'ambition de fédérer les divers métiers de la filière autour d'un langage commun positionnent Propellet comme l'interlocuteur incontournable du chauffage au granulé de bois en France, pour les pouvoirs publics, les journalistes, les professionnels et les particuliers.

CONTACT PRESSE

Le Crieur Public
Valentin ALTHUSER
valentin.althuser@lecrieurpublic.fr
06 30 61 25 68

PROPELLET FRANCE

229 rue Joseph Fontanet
73000 CHAMBÉRY
Tél : 04 79 70 44 28 |
Contact : info@propellet.fr